



LA Méthode de Préoccupation Partagée Programme pHARe

1) Qu'est-ce que la MPP ?

La Méthode de la Préoccupation Partagée développée en France est une démarche non blâmante visant à résoudre des situations d'intimidations, de mise à l'écart, de rejet ou de harcèlement.

Par ce biais, elle participe à améliorer le climat scolaire. Elle a été définie par Jean-Pierre BELLON et Marie QUARTIER.

Cette démarche est portée à la connaissance des familles lors d'un conseil d'établissement et/ou par le biais du Règlement Intérieur de l'école. Ainsi, elle peut être activée aussi souvent que nécessaire.

Les interactions sociales nous voient évoluer selon trois postures : nous sommes tour à tour, et parfois plusieurs fois dans la journée, cible (une remarque déplaisante), intimidateurs (nous avons joint notre rire à une blague peut-être pas si drôle finalement) ou spectateurs. Le problème survient lorsque la situation se fige et que la même personne se retrouve systématiquement cible de moqueries ou de rejet.

Dès les premières alertes, la MPP peut être activée. Elle permet de stopper rapidement une situation avant qu'elle ne dégénère.

Si les intimidations relèvent de sanctions pénales (menace de mort par exemple), la MPP n'est pas mise en place seule ; elle doit s'accompagner de rappel à la loi, sanction, etc.

C'est une méthode efficace sans pour autant être trop chronophage.



Deux écueils souvent observés

L'emploi du mot "harcèlement"

Ce terme fort entraîne systématiquement des questionnements : Est-ce vraiment du harcèlement ?

La cible n'a-t-elle pas elle-même un comportement qui n'aide pas à ce que la situation s'améliore ?

Il nous faut dépasser ces interrogations et entendre qu'un élève est en souffrance, peu importe finalement pour quelles raisons précises. Il nous faut également comprendre qu'un enfant victime d'intimidations va essayer de réagir comme il le peut et que ce n'est pas simple. Des processus psychiques sont à l'œuvre et l'élève peut se comporter de manière à donner raisons aux intimidateurs en essayant de correspondre à l'image qui lui est renvoyée, ou alors faire preuve d'une colère dirigée contre l'ensemble de son entourage, même à l'encontre de ceux qui essaient de l'aider. Il arrive parfois qu'il soit pris, à tort comme étant l'intimidateur.

Un moyen efficace de ne pas se tromper est d'observer : une victime en colère s'en prend à tout le monde, c'est le "hérisson" défini par Éric VERDIER, un intimidateur cible ses attaques qui peuvent être discrètes et parfois réalisées par des "complices" mais toujours dans la même direction.



Le caractère non blâmant

Ce type de situations génère des émotions intenses pour les familles concernées. Lors du premier entretien, elles sont souvent en demande de sanction. Après une écoute empathique, il conviendra de leur expliquer que la sanction renforce les tensions et les intimidations. Les intimidateurs vont d'autant plus s'en prendre à la cible qu'ils lui reprocheront les sanctions subies. Ils sauront probablement se montrer de plus en plus discrets sachant que les adultes les surveillent.

Le caractère non blâmant de la MPP ouvre une porte de sortie aux intimidateurs, "la tête haute", en participant à réparer une partie des torts causés à la cible. C'est parfois lors de la première phase de l'entretien (partager la préoccupation par rapport à la cible) que certains intimidateurs prennent la mesure de la portée de leurs intimidations. Ils proposent leur aide assez spontanément.

Le déroulement de la MPP

L'IEN est informée de la mise en place de la MPP et, si besoin, sollicite les personnes de l'équipe pHARe. La MPP se déroule sur deux semaines environ.



Jour J : Entretien de 20 à 30 minutes avec la cible (enseignante spécialisée ou enseignante référente Programme pHare + Chef d'établissement)



Jour J : Entretien de 30 à 40 minutes avec les parents de la cible (Chef d'établissement)



De J+1 à J+15 : Entretiens brefs avec chacun des intimidateurs et des témoins, jusqu'à obtenir le partage de la préoccupation, l'émergence de propositions et leur mise en œuvre rapide (Chef d'établissement et enseignante spécialisée ou enseignante référente Programme pHare)



J+7 : Entretien avec la cible pour mesurer l'évolution de la situation (enseignante spécialisée ou enseignante référente Programme pHare et C.E.)



J+14 ou 15 : Entretien avec la cible pour mesurer l'évolution de la situation (enseignante spécialisée ou enseignante référente Programme pHare)



J+15 : Entretien avec les parents de la cible (C.E.)



J+15 : Bilan (C.E. et équipe pédagogique)

En moyenne, les intimidateurs et les témoins sont rencontrés 3 ou 4 fois.

Les entretiens sont espacés de quelques jours.

L'écoute empathique

La MPP se base sur l'écoute empathique pour mener les entretiens parents et cible. Ce n'est pas le cas des entretiens avec les intimidateurs qui sont brefs, courtois mais pressants et fermes.

L'écoute empathique ou bienveillante permet d'accueillir la parole de l'autre sans aucun jugement, sans prodiguer de conseils. Celui qui écoute se tait le plus souvent, reformule de temps en temps, est également attentif à la communication non-verbale de la personne qui s'exprime.